

Notification de poursuite de scolarité – Proposition
Rentrée scolaire 2017

ECOLE :

Nom : _____ Prénom : _____
Né(e) le : _____
Classe de : _____ en 2016-2017

PROPOSITION DU CONSEIL DES MAÎTRES

Sous réserve d'un travail effectif jusqu'à la fin de l'année

Passage en _____

Maintien en _____

A _____, le _____

Le Directeur de l'école

REPONSE DES REPRESENTANTS LEGAUX

A retourner à l'école dans un délai de 15 jours, soit avant le _____

Passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à l'acceptation de la proposition

J'accepte la proposition du conseil des maîtres

Je refuse la proposition du conseil des maîtres

Vous pouvez préciser votre réponse ci-après si vous le souhaitez :

A _____, le _____

Signature des représentants légaux

Notification de poursuite de scolarité – Décision
Rentrée scolaire 2017

ECOLE :

Nom : _____ Prénom : _____
Né(e) le : _____
Classe de : _____ en 2016-2017

DECISION DU CONSEIL DES MAÎTRES pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2017

<input type="checkbox"/> Passage en _____	<input type="checkbox"/> Maintien en _____
Motif :	
A _____, le _____	
Le Directeur de l'école	

REPONSE DES REPRESENTANTS LEGAUX

*A retourner à l'école dans un délai de 15 jours, soit avant le _____
Passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à l'acceptation de la présente décision*

<input type="checkbox"/> J'accepte la décision du conseil des maîtres	<input type="checkbox"/> Je refuse la décision du conseil des maîtres et souhaite déposer un recours auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale pour examen par la commission départementale d'appel (lettre à joindre) <input type="checkbox"/> Je demande à être entendu par la commission d'appel qui se réunira le _____
A _____, le _____	
Signature des représentants légaux	

DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2017

<input type="checkbox"/> Passage en classe de _____	<input type="checkbox"/> Maintien en classe de _____
Motif :	
A _____, le _____	
Le président de la commission départementale d'appel, Directeur des services départementaux de l'éducation nationale	